

Bulletin d'information sur les prix des produits alimentaires de base

La farine de maïs est le produit qui a connu la plus grande hausse (26%) en janvier 2017. Les territoires du Sud-est du pays ont été particulièrement affectés du fait de la pénurie de ce produit aggravée par la maladie des chenilles invasives qui a décimé plusieurs champs de maïs. Le sel et le sucre ont connu également des hausses de l'ordre de 13%.

Quoique le coût moyen de la main d'œuvre agricole ait augmenté de 18% par rapport au mois de décembre 2016, il ne permet de se procurer que 0,87 panier alimentaire à base de maïs et 1,40 panier alimentaire à base de manioc. En effet les paniers alimentaires à base de maïs et de manioc ont respectivement augmenté de 14 et 23%. Globalement le pouvoir d'achat des travailleurs agricoles s'est considérablement dégradé depuis mai 2016.



m-Kengela (mVAM)

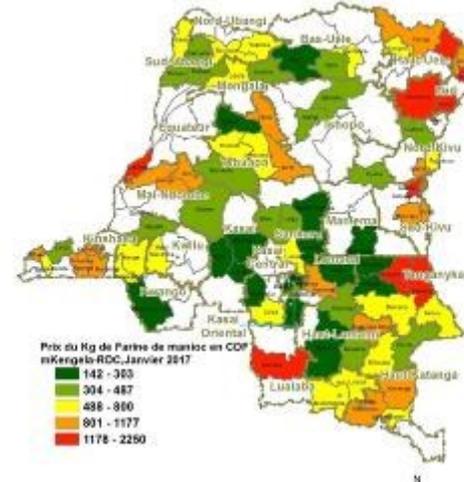
Les données ont été collectées par la méthodologie du mVAM telle que développée par le Programme Alimentaire Mondial, adoptée et adaptée par la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement (CAID/ Primature). Les données du troisième round ont été collectées par téléphone du 29 au 31 janvier 2017 sur 90 territoires contre 145 que compte le pays. La CAID et le PAM intensifient la sensibilisation auprès des commerçants pour assurer un taux de réponse élevée aux prochains rounds. Les enquêtes par téléphone présentent toujours un certain biais. Les résultats ci-dessous présentent davantage les tendances que des valeurs absolues de prix sur les marchés enquêtés.

Farine de maïs et farine de manioc

En janvier 2017, le prix moyen du kilo de farine de maïs est de 1.220 FC contre 968 FC en décembre soit une hausse de 26%. Les prix moyens les plus élevés sont observés dans les territoires de Dungu (4.118 FC), Lubero et Lupatapata (2.963 FC). Les territoires de Kasongo (421 FC), Budjala (445 FC), Kongolo (488 FC) et Kungu (490 FC) enregistrent les prix moyens les plus bas. Les prix oscillent entre 1.070 et 1.990 FC dans la majorité des territoires du Sud-Est. La constante augmentation du prix du kilo de la farine de maïs dans cette région du pays est due à l'épuisement du stock de cette denrée, à une production inférieure à la demande. Cela a été accentué par une maladie des chenilles invasives qui a détruit plusieurs champs de maïs dans les territoires de Kambove, Pweto.

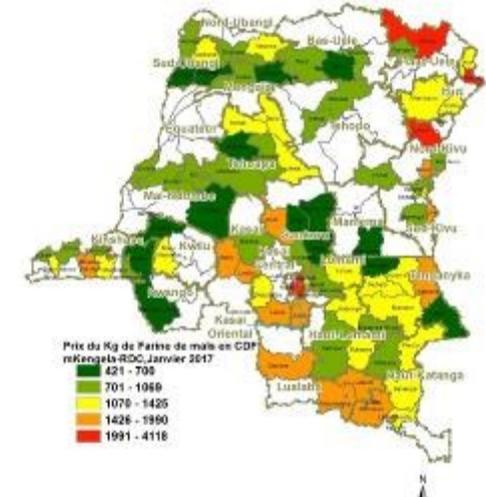
Le prix moyen du kilo de la farine de manioc est de 674 FC en janvier 2017 contre 716 FC le mois précédent soit une légère baisse de 6%. Les territoires d'Irumu (2.250 FC), de Faradje (1.583 FC) et Kalehe (1.520 FC) enregistrent les prix moyens les plus élevés. Tandis que les prix moyens les plus bas sont observés à Befale (142 FC), Lubao (175 FC) et Kasongo (195 FC).

Figure 1: Prix moyen de la farine de manioc en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Figure 2: Prix moyen de la farine de maïs en Franc Congolais



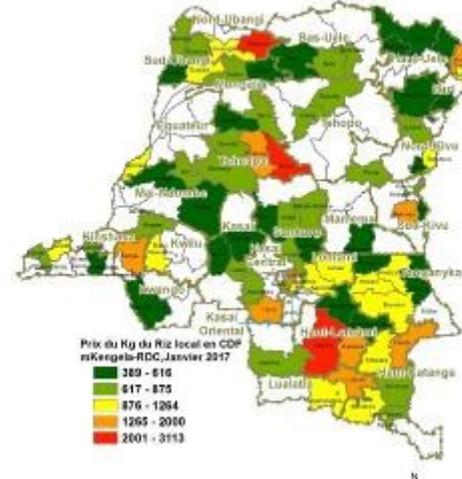
Source: m-Kengela, CAID/PAM

Riz local et riz importé

Le prix moyen du kilo de riz local est de 914 FC en janvier 2017 contre 1.034 FC en décembre soit une baisse de 12%. Les prix sont particulièrement élevés dans les territoires de Ikela (3.113 FC), Kamina (2.649 FC) et Yakoma (2.560 FC). Les prix les plus bas sont observés à Kabongo, Oshwe et Kasongo (389 FC), Kungu (394 FC) et Aketi (447 FC).

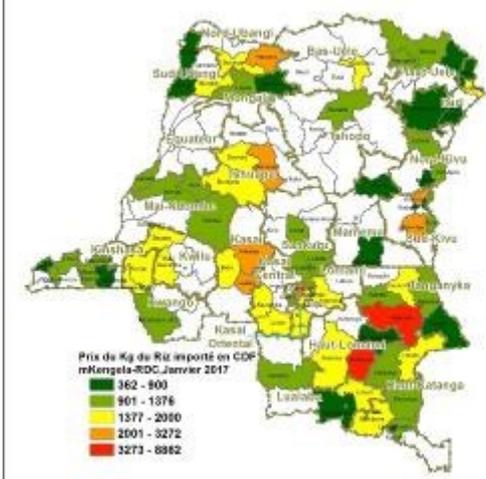
En janvier 2017 le prix moyen du kilo de riz importé est de 1.518 FC contre 1.519 FC le mois précédent, il demeure stable. Les territoires de Bukama (8.862 FC) et de Manono (5.900 FC) enregistrent des prix particulièrement élevés ainsi que les territoires de Yakoma (3.272 FC) et de Lupatapata (3.000 FC). Les prix les plus bas sont enregistrés à Irumu (544 FC), Mutshatsha (600 FC), Moba (733 FC) et Mambassa (745 FC). Tout comme les mois précédents, il a été constaté une faible disponibilité du riz importé dans plus de 15% des territoires suivis à cause de l'enclavement des territoires. Ce produit est plus présent dans les territoires frontaliers.

Figure 3: Prix du riz local en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Figure 4: Prix du riz importé en Franc Congolais



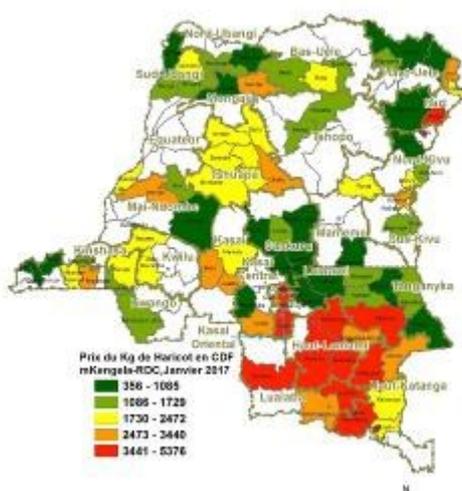
Source: m-Kengela, CAID/PAM

Le Haricot

Au mois de janvier 2017 le prix moyen du kilo de haricot est de 2.116 FC contre 2.147 FC. Il est stable avec une légère baisse de 1%. Irumu et Likasi (5.376 FC), Sandoa (5.108 FC) et Lubudi (4.133 FC) enregistrent les prix les plus élevés. Tandis que les prix les plus bas sont observés à Faradje (357 FC), Lubefu (415 FC) et Kasongo (527 FC).

Depuis trois mois, les territoires du Sud-Est enregistrent les prix les plus élevés du haricot. En janvier, ces prix oscillent entre 2.473 et 5.376 FC. Cela pourrait s'expliquer par l'approvisionnement en cette denrée par les territoires de l'Est. Les coûts de transport et la forte disponibilité ou non de ce produit ont un impact sur le prix.

Figure 5: Prix du Haricot en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM



Source: m-Kengela, CAID/PAM

L'huile de palme et l'huile raffinée

Le prix moyen du litre d'huile de palme est de 1.087 FC en janvier 2017 contre 1.186 FC le mois précédent soit une baisse de 8%. Les prix les plus élevés sont observés à Luiza (2.192 FC), Lupatapata, Likasi et Ikela (2.055 FC). Les prix les plus bas sont enregistrés à Mambasa (495 FC), Luilu (500 FC) et Lubefu (502 FC). Les prix les plus bas, oscillant entre 492 et 712 FC, sont observés au Centre du pays dans les territoires de la province du Sankuru.

Le prix moyen du litre d'huile raffinée est de 2.539 FC en janvier contre 2.500 FC en décembre soit une légère hausse de 2%. Les territoires de Kiri (7.679 FC), Manono (4.277 FC), Oshwe (3.750 FC) et Lubefu (3.667 FC) ont les prix les plus élevés. Tandis que Irumu, Isangi, Tshilenge et Luiza (1.500 FC) enregistrent les prix les plus bas.

Figure 6: Prix de l'huile de Palme en Franc Congolais

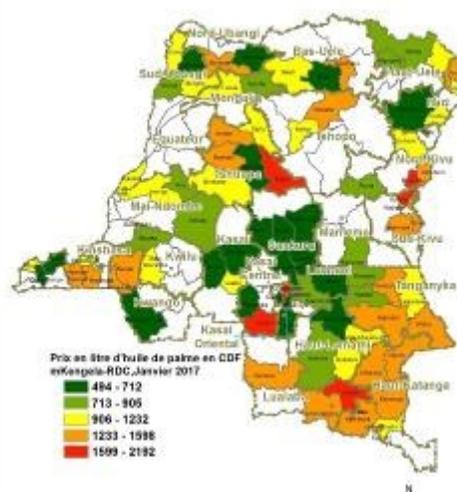
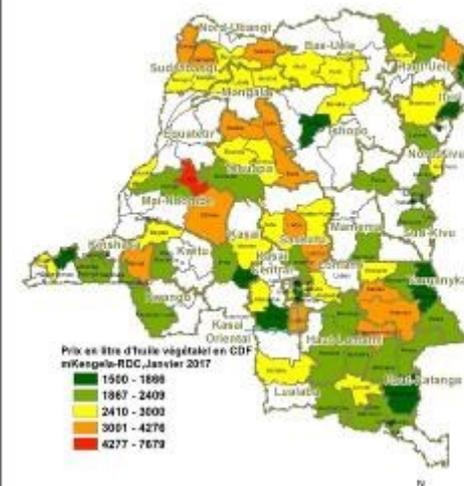


Figure 7: Prix de l'huile végétale en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Le sel et le sucre

En janvier 2017, le prix moyen du kilo de sel est de 1.351 FC contre 1.195 FC soit une hausse de 13%. Les prix les plus élevés sont notés dans les territoires de Luebo et Isangi (2.632 FC), Kungu (2.384 FC) et Lubefu (2.368 FC). Par contre les territoires de Mutshatsha (526 FC), Kasenga et Moba (614 FC) enregistrent les prix les plus bas.

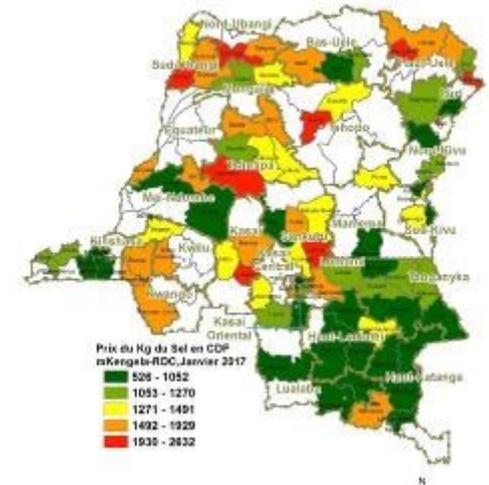
Le kilo de sucre coûte en moyenne 1.641 FC en janvier 2017 contre 1.450 FC le mois précédent soit une hausse de 13%. Les prix les plus hauts sont observés dans les territoires de Gemena (4.800 FC), Ikela et Buta (3.119 FC) et Bumba (2.633 FC). Tandis que les prix les plus bas sont notés à Kole (312 FC), Lubumbashi, Uvira et Seke-banza (1.000 FC).



CAID, juillet 2016

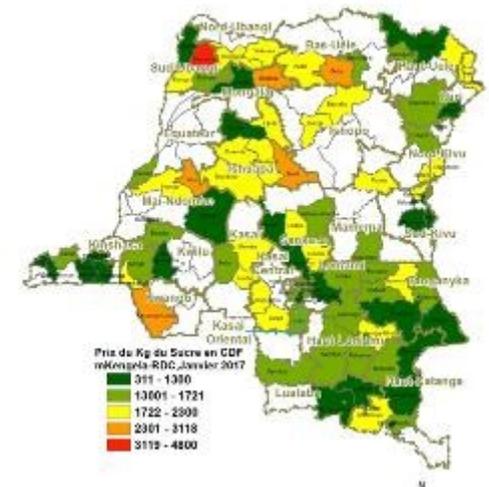


Figure 8: Prix du Kg du Sel en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Figure 9: Prix du Kg du Sucre en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Le coût du panier alimentaire

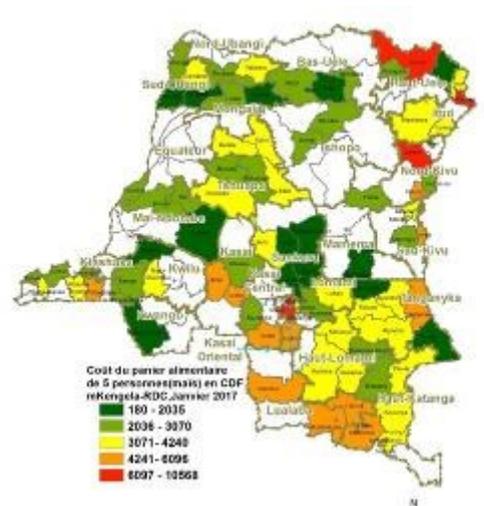
En janvier 2017, le coût moyen d'un panier alimentaire à base de maïs pour 5 personnes est de 3.547 FC contre 3.120 FC en décembre soit une hausse de 14%. Ce panier alimentaire est plus élevé dans les territoires de Dungu (10.568 FC), Lupatapata (8.430 FC) et Tshilenge (7.923

FC). Il est très bas dans les territoires de Kasongo (1.246 FC), Lubefu (1.471 FC) et Budjala (1.472 FC).

Le coût du panier alimentaire à base de manioc pour 5 personnes est passé de 1.800 FC en décembre 2016 à 2.218 FC en janvier 2017 soit une hausse de 23%. Le coût

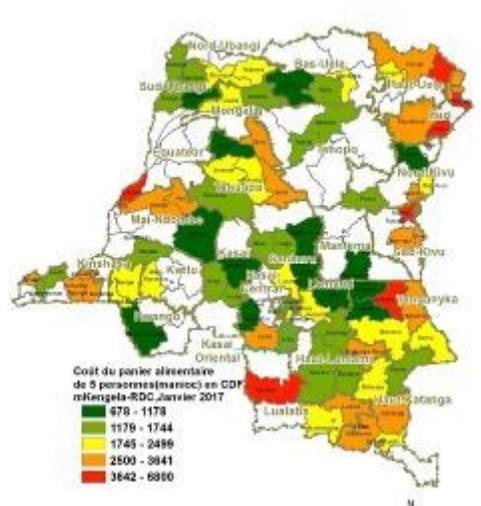
de ce panier est très élevé à Irumu (6.800 FC), Kalehe (4.532 FC) et Sandoa (4.421 FC). Tandis que les coûts les plus bas sont notés à Kasongo (679 FC), Lubao (700 FC) et Kazumba (774 FC).

Figure 10: Coût du panier alimentaire de cinq personnes à base de maïs en Franc Congolais



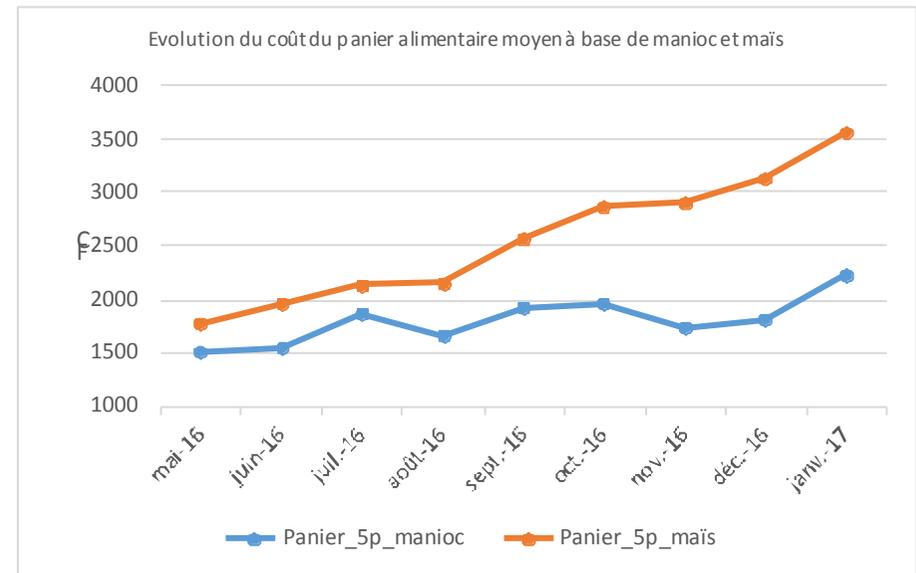
Source: m-Kengela,CAID/PAM

Figure 11: Coût du panier alimentaire de cinq personnes à base de manioc en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Graphique 1: Evolution du coût du panier alimentaire moyen à base de manioc et maïs



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Le coût du travail journalier

Au mois de janvier 2017, le coût moyen de la journée de travail est de 3.085 FC contre 2.612 FC en décembre 2016 soit une hausse de 18%.

Le salaire journalier minimum est de 700 FC.

Le travail journalier agricole est mieux rémunéré dans

les territoires de Kasangulu (17.500 FC), Manono (11.000 FC) et Mwenga (8.500 FC), en raison de l'activité minière, de la rareté de la main d'œuvre causée par les déplacements et la fabrication des matériaux de construction.

Par contre le coût de la main d'œuvre est très bas dans les territoires de Kabinda (700 FC), à Kole (1.000 FC) et à Popokabaka (1.075 FC).

Le pouvoir d'achat

Figure 12: Coût du pouvoir d'achat maïs

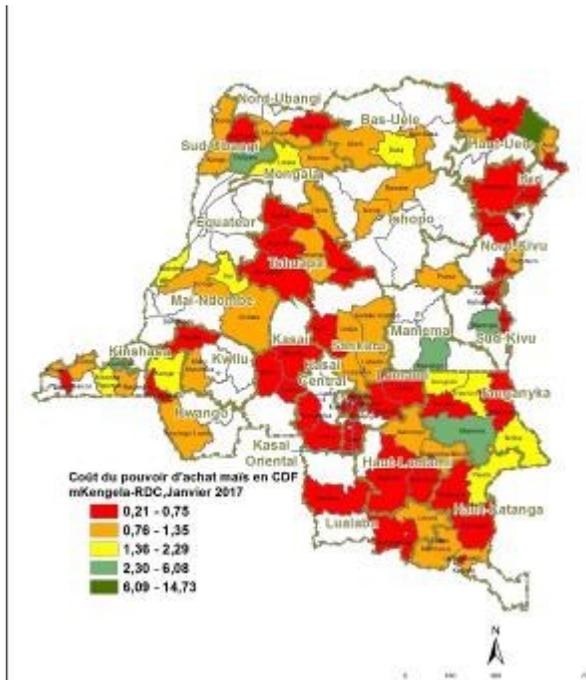
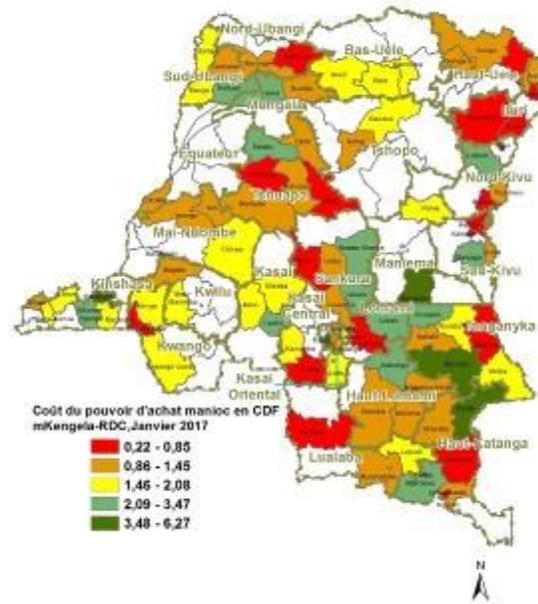


Figure 13 Coût du pouvoir d'achat manioc



En janvier 2017, le pouvoir d'achat demeure stable par rapport au mois de décembre 2016.

Une journée de travail permet de se procurer environ 0,87 panier alimentaire à base de maïs et 1,40 panier alimentaire à base de manioc.

Dans 60% des territoires, les ménages n'arrivent pas à se procurer un panier alimentaire à base de maïs contre 30% des territoires où les ménages ne peuvent pas acquérir un panier alimentaire à base de manioc.

L'accès au panier alimentaire à base de maïs est particulièrement difficile dans les territoires de Tshilenge, Lupatapata, Kole et Dungu.

L'accès au panier alimentaire à base de manioc est très faible dans les territoires de Irumu, Kabinda, Kabare et Kalehe.

Le taux de change

Sur le marché noir, un dollar se change en moyenne contre 1.217 FC au mois de janvier 2017 contre 1.207 en décembre 2016 confirmant la dépréciation continue du franc congolais. Dans 18% de territoires, le dollar se change à 1.300 FC. Le taux le plus élevé est observé à Lisala (1\$ = 1.333 FC).

Table 1: Coût journalier du travail, coût du panier alimentaire à base de maïs, manioc et termes de l'échange

Territoire	Coutdunjour-needetravailagr	Pa-nier_5p_maïs c	Pa-nier_5p_manio c	ToT_Maïs	ToT_Manioc	Territoire	Coutdunjour-needetravailagr	Panier_5p_maïs c	Pa-nier_5p_manio c	ToT_Maïs	ToT_Manioc
KASANGULU	17500	2874	2790	6,09	6,27	NYUNZU	6500	3672	3810	1,77	1,71
KASONGO	3500	1246	679	2,81	5,16	BAMBESA	3643	2790	2160	1,31	1,69
MANONO	11000	4091	2363	2,69	4,66	BANALIA	2167	2752	1302	0,79	1,66
PWETO	6500	3755	1674	1,73	3,88	OSHWE	1750	1555	1056	1,13	1,66
Miabi	5000	6926	1316	0,72	3,80	LIBENGE	2800	2174	1717	1,29	1,63
BANDUNDU	7500	2173	2159	3,45	3,47	MADIMBA	5000	4339	3066	1,15	1,63
BUDJALA	4000	1472	1178	2,72	3,40	MASI-MANIMBA	3167	3877	1978	0,82	1,60
KONGOLO	2500	1524	874	1,64	2,86	KUNGU	2000	1622	1295	1,23	1,54
LUBAO	2000	3761	700	0,53	2,86	Katanda	1900	3926	1257	0,48	1,51
MWENGA	8500	2998	2992	2,84	2,84	Seke-Banza	2500	3305	1689	0,76	1,48
LUEBO	3333	4551	1267	0,73	2,63	GEMENA	2000	3545	1373	0,56	1,46
LISALA	5000	2371	1954	2,11	2,56	KIPUSHI	3000	3726	2162	0,81	1,39
KATAKO-KOMBE	2500	1906	1018	1,31	2,46	NIANGARA	2500	2839	1803	0,88	1,39
KAMBOVE	7600	5877	3102	1,29	2,45	BOKUNGU	2500	2761	1818	0,91	1,37
MBANZA-NGUNGU	6333	4241	2605	1,49	2,43	LODJA	2000	1632	1463	1,23	1,37
KABONGO	4000	3926	1673	1,02	2,39	KABALO	1167	3327	865	0,35	1,35
LUBEFU	2000	1471	844	1,36	2,37	KIRI	3500	2152	2626	1,63	1,33
BEFALE	2000	3613	882	0,55	2,27	ARU	4167	3668	3149	1,14	1,32
LUBERO	2500	7646	1114	0,33	2,24	MONKOTO	2167	3209	1652	0,68	1,31
PUNIA	3000	2556	1437	1,17	2,09	DJOLU	3625	3613	2771	1,00	1,31
LUBUDI	5833	5023	2795	1,16	2,09	BUMBA	2000	1972	1556	1,01	1,29
MOBA	4000	1740	1990	2,30	2,01	Isangi	2000	2195	1563	0,91	1,28
KASONGO-LUNDA	2167	1776	1103	1,22	1,96	LUSAMBO	2500	2035	1959	1,23	1,28
BUTA	2500	1718	1302	1,45	1,92	KAMINA	2000	3430	1631	0,58	1,23
AKETI	2100	2236	1123	0,94	1,87	Lupatapata	2000	8430	1648	0,24	1,21
KENGE	4000	2132	2159	1,88	1,85	Lukolela	4375	2698	3772	1,62	1,16
LUOZI	2500	2895	1364	0,86	1,83	TSHELA	2833	2622	2573	1,08	1,10
ILEBO	2250	5557	1244	0,40	1,81	MUTSHATSHA	2500	4472	2295	0,56	1,09
MWEKA	2000	3057	1110	0,65	1,80	BUSINGA	2333	2774	2201	0,84	1,06
LUILU	2500	5102	1406	0,49	1,78						
KAZUMBA	1333	3059	774	0,44	1,72						

Pour la CAID

Gregoire MWEPU gmwepu@caid.cd
 Max-Daniel KATUMBA mkatumba@caid.cd
 Cornelia SIFA csifa@caid.cd
 Marc MWEEMBO mmwembo@caid.cd

Pour le PAM

Claude Jibidar claud.jibidar@wfp.org
 Sitta Kai-Kai sitta.kai-kai@wfp.org
 Raoul Balleto raoul.balleto@wfp.org
 Ollo Sib ollo.sib@wfp.org
 Jean-Martin Bauer jean-martin.bauer@wfp.org

